

EÉLV dit non à la déchéance de nationalité

*L'inscription dans
notre Constitution
de l'extension
de la déchéance
de nationalité
pour les individus
binationaux
nés Français est l'une
des mesures phares
du "Projet de loi
constitutionnelle
de protection
de la Nation".
Cette mesure
sera en débat
le 5 février 2016
à l'Assemblée
nationale.*



Soutenons EÉLV
Rendez-vous sur eelv.fr,
onglet "ADHÉRER / FAIRE UN DON"...



 eelv.fr
 @eelv
 [europeecologie](https://www.facebook.com/europeecologie)

EÉLV dit non à la déchéance de nationalité



POURQUOI NOUS REFUSONS UNE TELLE MESURE ?

- 1 Cette mesure rompt de fait l'égalité** devant la loi entre les citoyens français. Oui à une justice qui s'applique à tous, non à deux catégories de Français !
- 2 Cette mesure discriminatoire et stigmatisante** est à même de crisper un peu plus une société qui a besoin d'apaisement, de solidarité et de fraternité après les attentats terroristes. Alors que trois millions de binationaux résident en France, ne contribuons pas au sentiment d'exclusion.
- 3 Cette mesure est uniquement symbolique** parce que tout le monde s'accorde sur le fait qu'elle est inefficace.
- 4 Cette mesure dangereuse** est susceptible d'évoluer, une fois inscrite dans la Constitution française, vers des dérives majeures en cas de changement de gouvernement. Et si le FN gouverne demain ?
- 5 Cette mesure prise dans l'urgence** et l'émotion post-attentats ne doit pas être gravée dans le marbre de la Constitution de 1958, qui fonde durablement notre État de droit.

**INCOMPATIBLE ET ATTENTATOIRE AUX VALEURS
D'ÉGALITÉ ET D'OUVERTURE FONDANT
NOTRE PACTE RÉPUBLICAIN, REFUSONS CETTE MESURE
INUTILE, DANGEREUSE ET STIGMATISANTE.**

Soutenons EÉLV
Rendez-vous sur eelv.fr,
onglet "ADHÉRER / FAIRE UN DON"...



 eelv.fr
 @eelv
 [europeecologie](https://www.facebook.com/europeecologie)